

DARVOY INFOS



Vœux de la municipalité en présence notamment de Mme Galzin vice-présidente du Conseil départemental et de François Bonneau Président de la Région Centre

Bulletin municipal N°30 - FEVRIER 2025

« Pour ce qui est de l'avenir, il s'agit non pas de le prévoir mais de le rendre possible. » Antoine de Saint-Exupéry

L'ÉDITO DE MARC BRYNHOLE

La mécanique du budget au service des projets

Dans quelques semaines, nous voterons le budget 2025 de notre commune. Nous y travaillons déjà. Les services municipaux sont sollicités pour exprimer leurs besoins, le bilan de l'année passée est soigneusement examiné, la liste des projets qui seront définitivement choisis est en cours d'élaboration.

On nous demande souvent comment se construit un budget. Je voudrais partager quelques données.

D'abord, il faut savoir que le budget est un document clé dans la gestion des finances locales. Il donne les priorités, les ressources et estime les dépenses. Il doit être obligatoirement en équilibre, c'est la loi.

Notre priorité est bien sûr la garantie d'une gestion saine et responsable et il faut donc toujours commencer par identifier des priorités et fixer des objectifs.

Les dépenses sont classées en deux parties. Celles dites de fonctionnement concernent les services de la commune, tels que les salaires des employés municipaux, l'entretien des bâtiments et leur chauffage (école, mairie, salle des fêtes...), les fournitures et des équipements divers, la vie au quotidien, ou encore la rénovation des infrastructures existantes (entretien de voirie communales, de bâtiments...)

La partie dite d'investissement concerne les projets à long terme, comme la construction de nouveaux équipements (par exemple le parc de la fraternité, la réhabilitation des toilettes de l'école, la réfection des vestiaires du stade, l'aménagement du restaurant scolaire etc...). Les travaux et l'entretien des réseaux d'eau ou d'assainissement sont dans des budgets séparés (qui fonctionnent selon la même répartition, entre fonctionnement et investissements).

Quant aux recettes, elles sont le nerf de la guerre ! Elles proviennent de quatre sources qu'il convient d'anticiper en début d'année.

- Les impôts locaux : pour la commune, ils ne concernent que la taxe foncière payée par les propriétaires de leur logement. Son taux est fixé par la commune. Nous ne l'avons pas augmentée depuis 2020 malgré toutes les hausses de charges que les communes dont la nôtre doivent supporter, mais l'Etat en a augmenté la base de calcul .
- Les dotations de l'État à l'égard des communes. Ces dotations sont en diminution depuis 13 années. Nous serons informés de leur hauteur précise bientôt, ce qui ne simplifie pas nos anticipations. Des acomptes devraient nous être versés en 5 fois.
- Les subventions. Elles peuvent venir du Département, de la Région et de l'Etat. Elles sont ciblées sur des projets d'investissements. En construisant sérieusement nos projets et avec des dossiers pointus, nous pouvons obtenir jusqu'à 80% du financement. C'est pour une commune de notre taille un travail administratif et prévisionnel complexe et lourd. Il restera toujours au minimum 20 % du coût final à la charge de la commune et les surprises à la baisse sont fréquentes à l'issue des demandes.
- Les emprunts : en fonction des besoins de financement pour des projets d'envergure, la commune peut décider d'emprunter pour compléter ses ressources. Comme chacun le sait, tout emprunt doit être remboursé, et grève les budgets futurs. Il faut donc en user avec responsabilité. Si la commune rembourse encore quelques emprunts passés, ces remboursements de vieux emprunts se finiront en 2026 et l'endettement de la commune est maîtrisé. Enfin, pour financer des dépenses d'investissement, la commune a besoin d'une capacité d'autofinancement. Qu'est-ce que c'est ? C'est l'excédent de ressources dégagé au niveau du fonctionnement qui pourra être utilisé soit pour rembourser des emprunts et/ou pour financer de nouveaux investissements. Bien maîtriser nos dépenses de fonctionnement est donc un des moyens de financer des investissements.

Le travail qui est devant nous comporte donc deux exigences: une estimation des recettes qui doit être réaliste, en tenant compte des tendances économiques, des évolutions fiscales et des politiques gouvernementales. Et des dépenses maîtrisées pour éviter tout déficit et garantir l'équilibre budgétaire obligatoire.

.../...

Pour toutes les réalisations, nous établissons un plan de financement qui doit être équilibré, en veillant à ne pas trop dépendre des emprunts afin de ne pas créer une pression excessive sur les finances futures de la commune.

Enfin, le budget municipal est soumis au conseil municipal pour discussion et adoption. Après présentation et examen de chaque ligne budgétaire, modifiée si nécessaire, les élus votent le budget. Une fois le budget adopté, il est suivi tout au long de l'année. Des ajustements sont possibles en fonction des imprévus, si se présentent de nouvelles dépenses ou des recettes supplémentaires.

On le voit, l'élaboration et le vote d'un budget est une étape importante. C'est là que, tout en préparant l'avenir, nous mettons en accord les décisions financières avec les objectifs communaux.

Ce travail est la clé pour à la fois veiller à anticiper les besoins de Darvoy et de ses habitants, et y répondre au mieux en assurant une gestion rigoureuse.

Dans un prochain numéro de Darvoy Info, nous vous présenterons plus précisément le budget 2025.

Marc Brynhole

Les travaux décembre et janvier

ANIMATIONS :

--> Mise en place des illuminations des fêtes de fin d'année

ENTRETIEN BÂTIMENTS COMMUNAUX :

- > Modifications du portail de la cour de l'école maternelle
- > Peinture dans une classe primaire suite à l'ouverture d'une porte
- > Modification du sens d'ouverture de porte dans le bureau de la Directrice de l'école
- > Entretien courant des bâtiments communaux
- > Peinture intérieure complète (en cours) des vestiaires du stade municipal .

ESPACE VERTS / VOIRIE :

- > Voirie : entretien (calcaire, enrobé à froid) des accotements des routes communales
- > Travaux d'égavage, désherbage thermique sur trottoirs
- > Entretien des chemins communaux (bouchage des trous)

EAU :

--> Réparation des fuites du réseau d'eau potable

MATÉRIEL SERVICE TECHNIQUE :

- > Entretien et révision du matériel des espaces verts pour le Printemps
- > Aménagement de l'atelier du service technique

DIVERS :

- > Ramassage des poubelles et dépôts sauvages
- > Banque Alimentaire
- > Affichage panneaux municipaux

DARVOY Jeudi 13 mars à 19h Salle des Fêtes

RÉUNION PUBLIQUE DÉPLOIEMENT DES BACS JAUNES

**Dotation, collecte, consignes de tri ...
On vous explique tout !**



www.sictom-chateaufort.fr
f SICTOM de la région de Châteaufort-sur-Loire
Retrouvez-nous également sur  Facebook  Twitter  Instagram  YouTube  Panneau Pocket



Vous venez de recevoir votre redevance pour les ordures ménagères.

Si vous le souhaitez vous pouvez échelonner votre facture en six fois, sans frais .

Pour cela, il vous faut retourner le formulaire (figurant sur le site du SICTOM / rubrique mes démarches/ je règle ma redevance), dûment complété et signé, accompagné d'un Relevé d'Identité Bancaire (RIB).

- Par courrier : SICTOM de la Région de Châteaufort-sur-Loire, ZI Saint-Barthélémy - BP 97, 45 110 Châteaufort-sur-Loire ;
- En le déposant dans la boîte aux lettres ou à l'accueil du SICTOM.

Nouveauté, à compter du 1er juillet 2025 :

- Les ménages ayant opté pour un bac d'ordures ménagères se verront attribuer un bac jaune pour la collecte des emballages et des papiers. Ce bac jaune sera collecté tous les 15 jours. La poubelle « grise » sera collectée selon les mêmes modalités qu'actuellement, soit 17 levées / an, comprises dans le forfait. Les dates de collecte seront peut-être modifiées mais nous en serons informés. Le verre devra toujours être déposé dans les colonnes spécifiques de tri tel qu'aujourd'hui. Les « containers » jaunes seront toujours accessibles librement mais ils seront de plus petite taille, la plupart des ménages ayant alors une poubelle jaune.
- Les ménages ayant opté pour le badge continueront à déposer leurs ordures ménagères dans les colonnes de tri adéquates. Seul changement, plus de collecte séparée des papiers, emballages et papiers seront à mettre dans les « abribacs » jaunes.

Pour toute interrogation, venez rencontrer le **SICTOM jeudi 13 mars à 19h** , salle des fêtes de Darvoy.

Rappel : Tout habitant de Darvoy doit se rapprocher du SICTOM pour se procurer une poubelle ou un badge. Dans le cas contraire, le calcul de la redevance va se faire sur la base d'un bac de 360 litres avec 52 levées dans l'année, soit le coût le plus élevé. Merci de prendre contact avec le SICTOM afin de régulariser votre situation le cas échéant

Les pompiers au service jeunesse

Dans le cadre de la semaine d'accueil de loisir, les enfants de Darvoy sont allés visiter la Caserne des Pompiers de Jargeau. Découverte du matériel, des tenues, des missions ... de quoi faire naître des vocations et une occasion pour saluer à nouveau les sapeurs-pompiers pour leur engagement. Le programme se poursuit autour des secours avec une visite de la Sécurité Civile. Pour information, une matinée « chasse aux fleurs » est organisée le 29 mars prochain, de 9 h 30 à 12 h au service jeunesse pour les petits darvoisiens de 2 à 4 ans. Et les inscriptions pour le Darvoy express du 17 mai sont déjà ouvertes !



Vivre ensemble

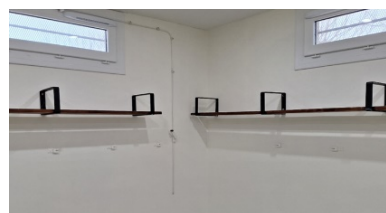


BILLET D'HUMEUR

L'entretien de sa propriété, et notamment la taille des haies, est un acte citoyen. Toutefois, il est navrant de s'apercevoir que les produits issus de la taille ne sont pas gérés immédiatement. Merci de veiller à ce point qui touche l'environnement de tous.

Vestiaires du stade de football

Les finitions intérieures (peintures) sont achevées par les agents de la commune. Le chantier complet aura duré bien longtemps suite à des défaillances d'entreprises. L'inauguration se fera dans les semaines prochaines.



Restaurant scolaire

Après la pose de panneaux acoustiques et le précâblage du nouveau dispositif de chauffage par zone, les fenêtres et portes identifiées seront posées courant de la deuxième semaine de congés d'hiver. Les radiateurs seront posés en parallèle. Le tout sera opérationnel dès la rentrée de fin février.



Errata

Rectificatifs d'errata dans le bulletin annuel

Dimanche 18 mai 2025 : Chorale à l'église - au lieu de vendredi

Le repas des aînés est bien le 12 avril.

Le Président de l'Harmonie, Mickaël Jullien souhaitait bien sûr une bonne année 2025 (et non 2024)

Pour les personnes n'ayant pas reçu le bulletin annuel, il reste des exemplaires à retirer en mairie. Idem pour le bulletin mensuel.

Audition de l'école de musique



Le 15 mars 15h concert « hors les murs » avec des ensembles et la participation de l'Orchestre Tremplin.

Précisions dans le

prochain bulletin.

Notre histoire

Vous trouverez joint à ce numéro de *Darvoy Info* le fruit du travail du « groupe histoire ».

Ce numéro est consacré au Baron Chauvel, Maire de Darvoy de 1822 à 1848.

Un grand merci à Yves et Patrick pour le décryptage parfois fastidieux des archives de la mairie. Un grand merci à Philip GOUILLON, professionnel de la numérisation, archivage de documents, photos et vidéos.

PHILIP GOUILLON
RETOUCHE PHOTO & RÉFÉRENCIEMENT



TRACES PHOTOGRAPHIES
www.traces-photographies.fr



ME CONTACTER : 06 15 64 52 72 - philip.gouillon@outlook.fr

Commune de  **Darvoy Soirée Cinéma**

Vendredi 28 février

20h30 Salle des Fêtes Entrée 5€

Suivie d'une rencontre avec la réalisatrice et des agricultrices du territoire



Commune de  **Darvoy**

VENDREDI 28 FÉVRIER 20h30 Salle des Fêtes
Une soirée exceptionnelle avec Delphine Prunault et son film

" Moi, agricultrice "

Grand Prix Argent au Festival Écrans Publics 2023. Production Galaxie Presse

Rencontres, témoignages ... et dégustation .

C'EST LE RÉCIT INÉDIT D'UNE CONQUÊTE SILENCIEUSE, MENÉE DES ANNÉES 1950 À NOS JOURS, ET RESTÉE DANS LES OUBLIETTES DE L'HISTOIRE DE L'ÉMANCIPATION DES FEMMES.

Longtemps soumises au rôle d'épouses de paysans, de travailleuses invisibles, sans aucun statut légal ni reconnaissance sociale, les femmes, indispensables à la vie de la ferme, vont mener le combat sur plusieurs décennies pour décrocher leur statut d'agricultrice et s'imposer aujourd'hui dans le monde agricole.



Leur émancipation, elles l'ont conquise à la sueur de leurs fronts, jour après jour, dans leurs fermes, dans leurs couples, en bataillant contre l'ordre patriarcal et le machisme du monde paysan.

Ce combat, elles l'ont incarné aussi avec le syndicalisme agricole. Dans ce mouvement, il n'y a eu ni leaders, ni icônes du féminisme, mais des militantes qui se sont battues pour en finir avec cette injustice sociale.

Elles ont manifesté timidement, ont conquis au compte goutte un statut social dont les héritières sont aujourd'hui des cheffes d'exploitation qui incarnent l'espoir et l'avenir de l'agriculture.



© Delphine Prunault / Galaxie Presse

LA SAISON CULTURELLE DU LOIRET

EN SCÈNE!

RÉCITAL-LECTURE

PIANO HAUTOBOIS VOIX

DARVOY  **Vendredi 7 Mars**

QUAND LA NATURE INVITE
À LA MUSIQUE ET À LA POÉSIE

Salle des Fêtes 20h30
Entrée 10€



COMPOSITEUR-TRICES
JACQUES IBERT
CARL NIELSEN
CLAUDE DEBUSSY
HENRI BUSSE
FRANCIS POULENC
CAMILLE SAINT-SAËNS

AUTEURS-TRICES
GEORGE SAND
CHRISTIAN BOBIN
CLAIRE FERRAGU
ANNA DE NOAILLES
ARTHUR RIMBAUD
HÉLÈNE CADOU
COLETTE
CHARLES BEAUDELAIRE

Laurence Le Bail
Marion Anglard
Céline Larrigaldie



Cet événement est soutenu
par le Département du Loiret



LAURENCE LE BAIL

Pianiste et corniste, elle enseigne le piano au conservatoire de Fleury-Les-Aubrais et dans diverses écoles de musique. Elle a obtenu une médaille d'or de piano dans la classe de Françoise Thinat et une seconde médaille de cor dans la classe de Pascal Proust au conservatoire d'Orléans. Elle se produit en concert à deux pianos depuis de nombreuses années.



MARION ANGLARD

Hautboïste formée au conservatoire de Bourges, puis de Boulogne-Billancourt, elle obtient ses 1ers prix de hautbois et de musique de chambre. Elle enseigne au conservatoire de Fleury-Les-Aubrais et à l'école de musique d'Ormes. Elle intervient en tant que conseillère artistique et pédagogique auprès de l'Ensemble Orchestral Confluence. Elle se forme pour accompagner le parcours musical de personnes en situation de handicap.



CÉLINE LARRIGALDIE

Comédienne et metteuse en scène, elle se forme à l'ENSATT (Ecole Nationale de la rue Blanche). Elle fonde et dirige la structure professionnelle de spectacle vivant «Poupette et Compagnie» implantée dans le Loiret. Elle y conduit un travail ancré sur ce territoire et au-delà. Dans un esprit populaire et exigeant, elle s'attache à faire découvrir un théâtre qui donne de la joie et à penser: du spectacle vivant partout et pour tous!

POUPETTE ET CIE
MAIRIE, 251 ROUTE D'ORLÉANS 46640 SANDILLON, FRANCE
EMAIL : CONTACT@POUPETTE-ET-CIE.FR
HTTPS://POUPETTE-ET-CIE.FR
TÉLÉPHONE : 06 93 48 82 31
sIRET 46146464000036 / APE 9001Z
LICENCE 2° - 1037641 ET 3° - 1069072



RETROUVEZ-NOUS SUR : www.darvoy.fr et la page  **Darvoy**

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : MARC BRYNHOLE / IMPRIMÉ PAR NOS SOINS